

CALLIAN



Les usagers de l'eau débordent d'idées

Les usagers se sont regroupés en association et ont rédigé une charte sur l'utilisation de l'eau

L'eau est un bien précieux. Ces derniers mois l'ont prouvé : la bataille a fait rage et laissera certainement des traces entre les élus qui ont voté pour un transfert de compétence à la ComCom, alors que certains désirent conserver une gestion communale. Et les usagers dans tout ça ? Ils ne sont pas restés inactifs et viennent de se regrouper en une association, intitulée Pays de Fayence association des usagers de l'eau (PFAUE). Ils ont rédigé une charte dont le président Jean Gault dévoile les grandes lignes.

Que préconise cette charte ?

Elle énonce quelques principes, objectifs et s'accompagne d'une annexe qui liste les sujets à aborder.

C'est-à-dire ?

Elle demande à ce que l'on



Le président Jean Gault.

(Photo C. G.)

prenne en compte la diversité des communes du Pays de Fayence, le changement climatique, l'expansion démographique et économique du territoire et l'évolution des modes de vie ».

Un sujet récurrent et important ?

La question de l'eau prend toujours plus d'importance et sera un des facteurs dominants d'une politique de résilience. « Gardons la main sur notre eau », c'est notre leitmotiv car le Pays de Fayence dispose de ressources importantes, de vastes réserves souterraines, mais encore faut-il que cette richesse soit gérée en fonction des besoins et des conséquences prévisibles du changement climatique. La répartition et la tarification font notamment débat.

Que propose l'association ?

D'abord de développer les échanges et l'information, la réflexion, de contribuer aux décisions de politique économique ou technique et ce pour le bien de tous à savoir les

usagers économiques et domestiques, agriculteurs professionnels ou cultivateurs amateurs, sportifs, touristes. Il s'agit de promouvoir la meilleure utilisation possible dans un esprit constructif et durable.

Quels sont les objectifs ?

Nous voulons obtenir la publication de toutes les données techniques et économiques relatives à ce service public au niveau de l'eau brute et potable quels que soient les modes de gestion. Il faut encourager les économies d'échelle, définir des calendriers et des tarifs adaptés à la fois à la ressource, aux types de consommation et à la promotion du caractère rural du Pays de Fayence.

Vos recommandations ?

L'association recommande de

distribuer aux usagers de l'eau potable et brute aux meilleurs prix. Notamment pour les nouveaux agriculteurs. Mais aussi d'étudier le système de taxe « Agence de l'eau » pour des habitats dotés de fosses septiques qui assurent ainsi leur propre dépollution. Il faut demander les conditions d'un régime plus favorable. Ensuite étudier et promouvoir des mesures préventives contre la pollution du lac de Saint-Cassien et des cours d'eau fréquentés par les loisirs. Puis, finaliser les études pour de nouveaux forages. Enfin encourager le réaménagement de certains canaux d'irrigation comme demandé par les représentants des agriculteurs, ce qui constituerait un signal fort de la réalité de l'intérêt local pour l'agriculture ».

RECUEILLI PAR C. G.